REFLETS DU SUD

LETTRE OUVERTE · CO-PUBLICATION

Lettre ouverte sur la jeunesse martiniquaise

Deux textes, deux voix : Arnaud Ransay et Wicky Poulin Catan, présentés par Joé Arneton

Novembre 2026

Reflets du Sud publie une lettre ouverte en deux temps, et ce texte sort de sa ligne habituelle : là où les analyses du site observent sans interpeller, ces deux textes s'adressent directement aux institutions et à chacun d'entre nous. Nés du mouvement lycéen d'octobre 2026, ils sont signés d'Arnaud Ransay, qui dirige Reflets du Sud, et de Wicky Poulin Catan, et présentés par Joé Arneton ; le texte d'Arnaud Ransay a été actualisé début novembre. Deux voix, deux registres : l'une demande des comptes, l'autre interroge ce que nos manières d'exercer l'autorité apprennent à nos enfants. Les textes sont publiés tels que leurs auteurs les ont voulus ; seules des corrections de forme et de données y ont été apportées, avec leur accord.

EN BREF

Après la mobilisation lycéenne d'octobre 2026, Arnaud Ransay interpelle les institutions et Wicky Poulin Catan interroge ce que les adultes transmettent et la société qu'ils contribuent à construire par leur manière d'exercer l'autorité. Deux lettres présentées par Joé Arneton.

SOMMAIRE

Présentation, par Joé Arneton

Violences faites à la jeunesse martiniquaise, lettre ouverte d'Arnaud Ransay

Quelle place pour la « jeunesse » martiniquaise ? Lettre ouverte aux « adultes » de Martinique, de Wicky Poulin Catan

Notes et sources

PRÉSENTATION

Par Joé ARNETON

Depuis des décennies, en Martinique, chaque rentrée des classes charrie son lot d'imprévus, d'imprévisibles, d'incompréhensions, de frustrations, de stress et d'anxiétés pour nombre de ses acteurs et de ses actrices. La rentrée 2026 n'a pas fait exception. Elle s'est dévoilée dans un cortège de tracas au premier rang desquels des revendications de poursuites d'études de 800 apprenant-es martiniquais-es et guadeloupéen-nes de l'Université des Antilles, selon les collectifs[1]. Quelques semaines plus tard, les lycéens et lycéennes de Martinique, dans une dynamique « ultramarine » (mahoraise, guyanaise, guadeloupéenne, martiniquaise, réunionnaise)[2], faisaient monter leurs revendications : des ressources décentes pour apprendre.

Dans les deux cas, l'accueil réservé à ces « jeunes », nos enfants, soucieux et soucieuses de leur devenir et de leur avenir, dans une quasi-indifférence des adultes martiniquais que nous sommes, a interrogé Arnaud Ransay, écrivain, et Wicky Poulin Catan, doctorante spécialisée en éducation des adultes, formatrice et formatrice de formateur-rices. Aussi ont-ils décidé de saisir leurs claviers pour questionner ces situations récurrentes et les dynamiques qu'elles révèlent.

Ce texte est une lettre ouverte en deux temps. Il est écrit en octobre 2026, alors que les étudiant-es et lycéen-nes se mobilisent en France hexagonale avec des mots d'ordre dont certains sont partagés avec leurs pair-es martiniquais-es. Dans des sensibilités différentes, les auteur-es proposent une réflexion holistique qui met en discussion réalités, histoire, philosophie et théories. L'approche sociohistorique et éducative de ce texte nous interpelle tous et toutes, en nos qualités d'acteur-rices de la société martiniquaise.

Davwè dèyè do jénès-la tjè an péyi ka bat, ne nous appartient-il pas, « adultes », de comprendre et d'accompagner nos « jeunes » dans leur démarche amorcée pour un meilleur futur ?

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

LETTRE OUVERTE

Violences[1] faites à la jeunesse martiniquaise

Aux Martiniquaises et aux Martiniquais,
Aux élus de la Collectivité territoriale de Martinique et à nos parlementaires,
À Madame la Rectrice, à Monsieur le Préfet, au parquet de Fort-de-France,

Par Arnaud RANSAY

I. Ils demandaient de l'air

« Ils ne nous écoutent pas donc on brûle pour montrer qu'on est là. » Cette phrase, un lycéen de notre pays l'a prononcée au début du mois d'octobre, et je ne parviens pas à la relire sans honte, parce qu'il faut que nous, adultes, ayons longtemps manqué à notre rôle pour qu'un adolescent en vienne à croire que le feu est la seule langue que nous comprenons. Avec ses camarades de Bellevue et de Joseph-Gaillard, du Robert, de Ducos, de Rivière-Salée ou de La Trinité, il demandait des salles où l'on puisse respirer, des climatiseurs qui fonctionnent, des professeurs remplacés quand ils sont absents, une cantine où chacun trouve sa place, des journées moins longues, un portail pour fermer une cité scolaire qui n'en a pas. Il demandait, en somme, ce que n'importe quel parent de ce pays exigerait pour son propre enfant.

La première réponse qu'ils ont reçue est venue en uniforme. Le mouvement commence le 1er octobre ; dès le lendemain, du gaz lacrymogène est employé à proximité des lycéens de Bellevue et 11 personnes sont interpellées, dont 7 mineurs, alors qu'il faudra attendre le 5 pour que des délégations d'élèves soient reçues, et le 6 pour que la rectrice leur adresse une lettre. Depuis, Martinique la 1ère a compté 36 interpellations liées au mouvement, en majorité des mineurs, c'est-à-dire des enfants au sens du droit ; le bâtonnier a dû renforcer la permanence des avocats pour vérifier « si les gardes à vue sont justifiées » ; un arrêté préfectoral interdit de se rassembler dans un rayon de 400 mètres autour de 5 lycées, et le préfet a choisi de rappeler aux familles que leur responsabilité civile pouvait être engagée. Ce que nos enfants auront retenu de ce mois d'octobre, c'est que dans leur pays la police arrive plus vite que la réponse.

Je le dis sans détour, et je le signe de mon nom : ce qui a été fait à notre jeunesse est intolérable. Il est intolérable qu'un enfant qui réclame de l'air dans sa salle de classe respire du gaz devant son lycée. Il est intolérable que des adolescents passent des heures en garde à vue sans que l'on sache, des jours plus tard, si cette privation de liberté était justifiée. Il est intolérable que l'État parle au porte-monnaie des parents avant d'avoir parlé à leurs enfants. Il est intolérable, enfin, que l'on parle aujourd'hui d'ordre public comme si le désordre avait commencé le 1er octobre, quand nos lycées se dégradent depuis des décennies.

Des cocktails Molotov ont été lancés, des véhicules incendiés, une cité scolaire dégradée au François, et 4 policiers ont été blessés selon la préfecture. Ces actes ont des auteurs, et ces auteurs ont des juges, qui sauront distinguer un adolescent de 16 ans d'un adulte de 19 comme le droit le leur commande. Une société ne se mesure pourtant pas à la sévérité qu'elle réserve à quelques-uns ; elle se mesure à la manière dont elle traite la foule de ceux qui n'ont rien brûlé et qui attendent encore qu'on les entende.

J'écris cette lettre parce que ces lycéens sont les nôtres, et parce que je refuse de m'habituer à ce qu'on leur a fait. Je l'adresse à celles et ceux qu'un barrage a mis en retard et qui en ont gardé de la colère, et cette colère, je la respecte ; je l'adresse aussi à celles et ceux qui ont la charge de nos lycées et de l'ordre public, parce que c'est à eux que je demande des comptes. Les barrages de la vie chère, repris le 19 octobre, portent d'autres revendications : je ne parle ici que de nos lycéens.

II. Ce que dit un barrage

On peut désapprouver un barrage sans faire semblant d'ignorer ce qu'il dit. Ces lycéens ont entre 15 et 18 ans, la plupart d'entre eux n'ont pas encore l'âge de voter, et les instances censées porter leur parole n'ont pas suffi à la faire entendre, puisque le rectorat lui-même a inscrit la « démocratie scolaire » parmi ses premiers groupes de travail. Leurs difficultés ne datent pas d'octobre, le président de la Collectivité parle lui-même de 50 ans de retard ; il a pourtant fallu 5 jours de barrages pour que ces jeunes reçoivent enfin un calendrier daté, un délégué à la vie lycéenne, des groupes de travail et des promesses de remplacement. Que ce constat dérange, je le comprends. Il dérange parce qu'il apprend à nos enfants une chose que nous aurions voulu leur épargner : dans leur cas, il aura fallu devenir un problème pour être entendus. Les heures de cours perdues ont un prix, et ce sont eux qui le paient : raison de plus pour leur apporter des réponses qui les dispensent de recommencer.

Cette leçon est aussi vieille que nos libertés. Le 22 mai 1848, ceux qui se sont soulevés à Saint-Pierre ont arraché l'abolition avant que le décret venu de Paris n'arrive, et ce pays a mis plus d'un siècle à cesser de l'enseigner comme un cadeau. Paris a fait de la barricade la langue de ceux qu'on refusait d'écouter, et l'Assemblée nationale a attendu 2016, 145 ans après la Semaine sanglante, pour rendre justice aux victimes de la répression de la Commune. En 2006, une jeunesse a bloqué ses lycées et ses universités pendant près de 2 mois et a obtenu le retrait du contrat première embauche, une loi pourtant votée et promulguée. L'histoire finit souvent par donner raison à ceux qu'elle avait d'abord traités en fauteurs de troubles, et c'est à nous de décider combien de temps nous ferons attendre les nôtres.

III. Ce que nous devons à nos enfants

Ce pays sait ce qu'il en coûte lorsque l'autorité répond à sa jeunesse par la force. En décembre 1959, à Fort-de-France, les forces de l'ordre ont ouvert le feu sur des jeunes des quartiers populaires ; Christian Marajo avait 15 ans, l'âge d'un élève de seconde, et Julien Betzi et Edmond Éloi sont tombés lors des mêmes journées. Il a fallu attendre 2016, l'année même où la République rendait justice aux communards, pour qu'une commission présidée par Benjamin Stora mette en cause l'État. Les époques diffèrent, et je veux que celle-ci ne ressemble jamais à l'autre ; c'est pourquoi je refuse d'attendre un demi-siècle pour que l'on reconnaisse ce qui a été fait à nos lycéens en octobre. L'autorité se juge à ce qu'elle protège, et c'est sur ce terrain que je demande des comptes à chacun, dans la limite de ce qui relève de lui.

À la Collectivité territoriale, qui a la charge des lycées, de leur entretien, de leur restauration et des transports scolaires, je rappelle les mots de son président. Il a chiffré à plus de 860 millions d'euros la remise en état du parc scolaire, et il a eu cette phrase : « Si quelqu'un sait où trouver une telle somme demain matin pour refaire ce qui n'a pas été fait en 50 ans ». Je connais la dette. Un grain tombe du ciel ; ces 50 ans, eux, ont eu des budgets et des gestionnaires successifs, et il serait indécent de demander à des adolescents de payer en patience ce que des adultes n'ont pas payé en travaux. On leur propose un plan sur 3 ans quand ils réclamaient un calendrier sur 2 à 3 mois, et 3 ans, c'est toute une scolarité au lycée : c'est annoncer à l'élève de seconde qu'il risque d'avoir passé son baccalauréat avant que sa salle soit réparée.

À l'État, qui recrute et paie les professeurs, je dis que la rectrice sera jugée sur sa promesse : une stratégie de remplacement annoncée pour le 20 octobre et applicable au 3 novembre. La date est passée ; la seule mesure qui compte désormais est le nombre de classes qui ont retrouvé leur professeur. Au préfet, qui a qualifié l'usage de la force de « strictement proportionné », je demande de le démontrer : qui a décidé

l'emploi de gaz lacrymogène à proximité des lycéens de Bellevue, avec quelles précautions à l'égard d'enfants, combien de mineurs ont été placés en garde à vue, et avec quelles suites ?

Au parquet, je demande que le bilan de ces procédures soit rendu public, mineurs et majeurs distingués, afin que chacun sache si l'on a puni des actes ou cherché à faire peur à une génération. À nos parlementaires, je demande d'obtenir pour la Martinique l'examen des faits signalés, quand 18 enquêtes ont déjà été confiées à l'Inspection générale de la police nationale à l'échelle du pays.

Un lycéen a dit qu'il brûlait pour montrer qu'il était là. Il est temps que nous, adultes de ce pays, lui montrions que nous sommes là, nous aussi, et que la prochaine fois qu'il lèvera la main, la première chose qu'il verra ne soit plus un uniforme, mais un visage.

LETTRE OUVERTE

Quelle place pour la « jeunesse » martiniquaise : entre silences, réponses répressives, dialogue et pouvoir d'agir ?

Lettre ouverte aux « adultes » de Martinique

Par Wicky POULIN CATAN

FIL RÉFLEXIF

Dans une Martinique pétrie par des rapports sociaux antagonistes où silence, autorité et répression se confondent parfois, que transmettons-nous aux « jeunes » lorsque leurs revendications rencontrent des réponses sécuritaires, voire répressives quasi instinctives ? Comment pourrions-nous transformer des dynamiques conflictuelles répétées en expériences de dialogue, de développement de pouvoirs d'agir, et de coconstruction d'un avenir soutenable ?

« La jeunesse est heureuse parce qu'elle a la capacité de voir la beauté. Lorsque cette capacité disparaît, commencent la vieillesse morne, la décadence et le malheur[1] ».

Comment introduire la réflexion que je viens ici vous proposer ? Il m'a semblé que, pour décrire une réalité que l'on pourrait qualifier de kafkaïenne[2], ces quelques mots de Franz Kafka étaient à propos. Kafka, docteur en droit et homme de lettres, qui observait et questionnait l'humain pris dans les rouages de la modernité, y introduit sa vision du rôle et de la place d'un groupe social aujourd'hui éludé ou presque dans nos constructions sociétales : « les jeunes ».

Les jeunes, la jeunesse…

Amorçons cette réflexion avec ces deux termes : « jeunes » et « jeunesse ». Ils s'invitent avec récurrence dans nos vies, accompagnant souvent des critiques ou des doutes. Mais prenons-nous le temps de réfléchir à ce que ces mots recouvrent ? À ce que nous convoquons dans nos échanges lorsque nous utilisons l'un ou l'autre de ces mots ? La « jeunesse », au même titre que « les jeunes » désignent une population qui n'existe pas en soi. Il s'agit de termes qui regroupent des individus, par définition singuliers : d'âges différents, aux identités différentes, de milieux sociaux différents, qui ont des

aspirations différentes, etc. La population « jeune » est en réalité un *migannaj* d'individus et de groupes sociaux hétérogènes. À contresens de ce que peuvent laisser entendre des discours ici et là, scientifiquement, parler de « la jeunesse » ou des « jeunes » ne renvoie ni à une classe d'âge, ni à un niveau de maturation psychosociale établi, et encore moins à une réalité homogène. Nous sommes tous et toutes le ou la jeune de quelqu'un. Pour illustration, du haut de nos 40, 45, 50, 55 ans… Nous nous disons adultes. Mais Tati Josiane ou Tonton Georges, 85 ans, nous envisagent autrement. Ils nous voient et nous verrons peut-être toute leur vie comme un ou une petite jeune… Pouvons-nous affirmer qu'il et elle ont tort ? « Le jeune », « la jeune », est dans nos imaginaires, porteur-se de fraîcheur, de dynamisme, d'insouciance… Mais « la jeunesse » c'est aussi une force vive qui s'inscrit dans un cycle de vie naturel. Un arbre ne deviendrait pas centenaire si sa sève, ses branches, ses feuilles n'étaient pas sans cesse renouvelées. En Martinique, ce cycle naturel est bousculé. Les statistiques démographiques en attestent. Elles relèvent localement, une nette diminution de ces précieuses forces vives qui pérennisent une société, une culture, etc. Pour rappel, selon l'INSEE, au 1er janvier 2024, notre territoire comptait 25 % de personnes de moins de 25 ans contre 30 % en 2013. Sur cette même période, le nombre de femmes âgées de 15 à 44 ans est passé de 71 000 à 57 300 ; le nombre de naissances a diminué de 19,2 % ; et les personnes de 60 ans ou plus représentaient 33 % d'une population générale en diminution constante. Dans cette même étude de l'INSEE, nous apprenions que la Martinique a perdu 34 000 habitant-es depuis 2014, ce qui, pour imager ce chiffre, équivaudrait à l'effacement cumulé des habitant-es des villes de Schœlcher et de Sainte-Marie. Attention. *Lè man matjé sa, man pa krié Bazil*… Ce qu'il apparait important de retenir ici, c'est que les projections démographiques de ces dernières années, sauf infléchissement de la dynamique en cours, font des « jeunes » martiniquais-es des ressources en voie de raréfaction. Eh oui. À l'instar des papillons, des libellules, ou des *mabuya*, « le jeune », « la jeune » se fait rare. Nous ne les croisons plus qu'occasionnellement. Ils et elles s'évanouissent peu à peu de notre paysage martiniquais. Aussi, chacun-e de ceux et celles dont nous croisons les regards au quotidien sont désormais précieux. *Kidonk, fodré-nu shoyé yo*.

Qu'attendons-nous de la « jeunesse » ?

Si « le jeune » est supposé s'inscrire dans une continuité visant au renouvellement naturel d'une espèce, est-ce réellement comme cela que nous l'envisageons dans notre vie quotidienne ? Ce questionnement est nécessaire dans une société où les « adultes », largement majoritaires, statuent arbitrairement sur le rôle, la place et l'utilité « du jeune », au regard de ses propres besoins et de sa lecture du monde basée sur son vécu, à un instant T. Tendons l'oreille ici et là. Nous, adultes, voudrions que « la jeunesse » écoute ses aîné-es ; qu'elle leur obéisse ; qu'elle respecte les règles ; qu'elle soit créative ; qu'elle s'autonomise ; qu'elle soit présente pour ses aîné-es ; qu'elle participe activement à la vie sociale ; qu'elle s'ouvre au monde ; qu'elle s'en remette à l'expérience des adultes ; qu'elle se responsabilise ; qu'elle ne se précipite pas (qu'elle prenne son temps) ; qu'elle construise son avenir (qu'elle étudie, qu'elle travaille, notamment pour sécuriser l'existant et nos retraites) ; qu'elle respecte notre quiétude ; qu'elle « profite de sa jeunesse »… Essayons un instant de nous mettre à leur place. N'est-ce pas *an pététèt* ? Le présent développement ne consiste pas à juger la nature de ces attentes, ni même leur légitimité. Les propos ici colligés nous appellent à considérer le volume et le caractère parfois contradictoire des attentes et des injonctions que nous formulons à nos enfants. L'itinéraire que nous leur traçons est-il lisible ? Ces attentes, comme bon nombre de ce que nous transmettons, sont le fruit d'une reproduction. Elles sont teintées de ce que nous avons vécu, de ce qui nous a été légué. Les attentes font partie de ces éléments intangibles qui n'ouvrent de sens profond pour autrui que considérées dans un contexte, dans une situation donnée. Pour rendre claire cette réflexion, nous pourrions nous demander si les attentes de nos

parents, de nos aîné-es ont toujours été en concordance avec nos aspirations, avec ce que nous vivions. Ont-elles toujours été salutaires en situations, notamment lorsque nous traversions l'âge « jeune » ? Aussi, pourrions-nous, fort-es de cette réflexion nous interroger sur la façon dont nos enfants reçoivent et vivent nos attentes ? Comment, dans un monde en mues, vivent-ils et elles le fait d'être sommé-es de se réaliser, par nos prismes sociaux, moraux, économiques, etc. ? J'en conviens. Cela fait beaucoup de questions. Mais se questionner, n'est-ce pas déjà agir en faveur d'une amélioration continue de l'existant ?

Donner un cap aux « jeunes », est-ce réellement les accompagner à grandir ?

Sur notre territoire, et plus largement, en contextes français contemporains, nous pouvons communément constater que les « adultes », ici catégorisé-es en relation à celle des « jeunes », tiennent des discours à finalités éducatives. Ces discours, tenus par nombre d'entre nous avec plus ou moins d'aplomb, apparaissent comme autant de cadres qui baliseraient la maturation de nos enfants vers l'âge adulte. Une interrogation émerge dès lors : si les discours concourent à l'éducation, une société peut-elle considérer qu'elle éduque par les seuls discours qu'elle tient… ? Même considérant que « la pédagogie c'est la répétition »… leur omniprésence fait-elle éducation ? L'Histoire du monde, d'aussi loin que nous puissions la remonter, nous enseigne qu'une société éduque aussi et surtout par ce qu'elle donne à voir, par ce qu'elle donne à ressentir, par les expériences qu'elle donne à vivre. L'Homme préhistorique aurait-il survécu s'il s'était limité à discourir face à ses enfants de la façon de pêcher ou de chasser ? Cela semble peu probable. Aussi pouvons-nous nous évertuer à discourir et à enseigner la citoyenneté, les principes de la démocratie, le sens moral… ; à conter et raconter des luttes passées, la bravoure et/ou la férocité de leurs acteur-rices ; à rappeler notre grandeur humaine et nos valeurs ancestrales, etc. Comment ces informations et les valeurs que nous y attachons feront-elles sens, de surcroît, dans un monde d'abondance informationnelle ? Comment les « jeunes » à qui nous nous adressons peuvent-ils et elles y voir un intérêt particulier et se les approprier sans en faire l'expérience au quotidien ? Comment peuvent-ils et elles se construire sans rapprochements à des *role models* de proximité qui incarnent ces discours ? Comment leur demander de se connaître, de se construire, d'aller à la rencontre d'autrui, de partager… quand ils et elles ne peuvent jouir de la liberté de l'expériencier sous des regards bienveillants ? Comment peuvent-ils et elles s'affirmer, relationner, coconstruire sur la base de fondements théoriques… ? Comment la raison[3] et le raisonnement[4] peuvent-ils trouver et prendre place dans des existences fantomatiques qui les distancient, voire les privent de la capacité à communiquer en intergénérationnel, à exprimer une divergence d'opinion, un désaccord, voire une contestation ou une revendication sans déranger, sans être taxé-es de braver une quelconque autorité, qu'elle soit parentale, éducative, hiérarchique, étatique, etc.?

Puiser des ressources fertiles dans son environnement pour grandir.

Chercher à comprendre, c'est déjà faire un pas vers la résolution des situations problématiques. Aussi les sciences sont-elles nécessaires puisqu'elles forment un puits, pour l'heure intarissable, d'outils propices à l'élucidation de processus et de situations complexes. Pour accompagner notre réflexion, puisons-y la *théorie de l'activité historico-culturelle* de Lev Vygotski[5]. Ces travaux apparaissent précieux dans notre contexte socioculturel. Vygotski nous apprend que l'apprentissage et le développement humains sont indissociables de l'environnement social, de l'histoire et de la culture de tout être humain. Autrement dit, il met en lumière le fait qu'aucun-e de nous ne grandit hors de l'histoire : de ses symboles, de ses récits… Aucun-e de nous ne saurait prétendre se construire en étant parfaitement détaché-e des conquêtes, des

conflits, des blessures, des espérances que l'histoire charrie. Volontairement ou non, tout comme les câbles électriques sont conducteurs d'électricité, nous sommes conducteur-rices de l'histoire. De même, aucun-e d'entre nous n'est hermétique aux interactions sociales. Que nous le voulions ou non, nos relations, quelles que soient leur nature, leur intensité ou leur durée, concourent à construire les représentations, les systèmes, les règles, etc. qui font notre quotidien. Aussi, si nous éclairions quelques-unes de nos règles et pratiques héritées à la lumière de la théorie de Vygotski, parviendrions-nous peut-être à comprendre nos rapports contemporains en intra et en intergénérationnel.

« *Ti manmay pa ka rété la granmun yé* » ; « Laisse les adultes parler ». « Ce ne sont pas tes affaires. » : « Soti la ! Sa pa zafè'w. Sakré ti popilé ! » ; « Lèt poko soti an nen'w, u ja lé… » ; « i ka pran koy pou an granmun »… Ces phrases qui résonnent dans nos mémoires et/ou dans notre quotidien constituent quelques adages-socles de nos éducations martiniquaises. Sont-elles contributrices des relations distanciées entretenues entre « la jeunesse » et « les adultes » en Martinique ? Voilà une question à laquelle la science ne nous apporte pas, pour l'heure, de réponses spécifiques. Cependant, sans tomber dans la facilité du jugement, nous pourrions y réfléchir individuellement et collectivement, pour panser et repenser les relations intra et intergénérationnelles dans notre contemporanéité martiniquaise. Ce, que nous ayons ou non mobilisé individuellement ces adages dans les approches éducatives et relationnelles que nous adoptons, notamment avec les personnes plus jeunes que nous. Pourquoi ? Pour, a minima, éclairer ce que nous transmettons à celles et ceux qui nous succèdent.

Gran kuté piti, piti kuté gran.

L'Histoire martiniquaise est riche. Elle s'inscrit dans une Histoire du monde qui fourmille de petites et grandes douleurs, comme de petits et grands bonheurs. Peut-être dans un réflexe de préservation, l'humain-e a tendance à retenir de son histoire ce qui fait et a fait souffrir. Nous, Martiniquais-es, ne faisons pas exception. Nous sommes porteur-ses d'une histoire jalonnée de souffrances, jalonnée d'inégalités, jalonnée de conflits[6]. Nous portons dans notre construction sociétale une continuité de dominations[6 bis] en reproduction continue. Des dominations qui éteignent, générations après générations, des feux de réparations, des flammes de rénovations, des lueurs de renouveaux… Des dominations qui, *dépi nanni nannan*, semblent éveiller en nous une peur telle que nous feignons de ne pas les voir, de ne pas en subir les conséquences. Nous ne pouvons cependant éternellement feindre de ne pas voir, de ne pas ressentir le coût socioéconomique, environnemental, politique… de cette construction singulière. Elle frappe à la porte de nos vies continuellement. Aussi pourrions-nous, au moins, nous accorder sur le fait que nous savons l'importance d'octroyer une attention particulière à ce qui semble jusqu'ici nous avoir manqué : la liberté d'expression et l'écoute de toutes les voix en présence, qu'elles s'harmonisent ou non à nos conceptions individuelles. À le lire ainsi, cela peut paraitre éprouvant ou inconcevable à mettre en œuvre tant nos *fèmen zyé* nous ont distancié-es de l'exercice du *laku* originel. Une bonne façon de nous convaincre individuellement d'y consentir serait que nous observions le processus visant au culte de l'oubli que nous empruntons jusqu'alors. Nous a-t-il jusqu'ici été bénéfique ? Le passé dont nous cherchons à nous protéger des douleurs par l'oubli, se fossilise dans notre présent. En Martinique, les rapports dominant-es dominé-es sont au fondement des inégalités et des injustices réelles et perçues. Ces inégalités et injustices forment régulièrement des conflits de natures diverses, diversement accueillis, diversement abordés, mais visiblement plus « gérés » que résolus. Dès lors pourrions-nous nous interroger quant à la place et la « valeur » du conflit sur notre territoire. Cela pourrait être le sujet d'une recherche scientifique. Nous nous limiterons ici à retenir que le conflit est un mode d'expression de désaccords, de contestations. L'histoire martiniquaise l'illustre d'ailleurs. Elle nous apprend surtout que

si le conflit est un espace d'expression de douleurs et/ou de désaccords, il ne conduit pas nécessairement à la rupture. Prenons pour exemple les évènements survenus le 11 février 1935. Des centaines d'ouvriers de la canne contestent alors une diminution de leurs salaires de deux francs. Ils et elles convergent vers Fort-de-France pour réclamer la libération de leur représentant : Iréné Suréna incarcéré la veille. Victor Sévère, alors maire de la ville, intervient. Il use de son autorité et se fait agent de médiation et négociateur. Il écoute, communique, multiplie les appels au calme. Il évite ce faisant une réponse répressive de l'autorité coloniale et concourt à la résolution du conflit par la restauration à l'initial des salaires. Son implication met fin au conflit, sans qu'il y ait à déplorer de dommages corporels notables, ou de pertes humaines. Question : le conflit s'est arrêté, mais a-t-il été résolu ? Connaissez-vous ce pan de l'histoire martiniquaise et le rôle qu'y a joué Sévère ? Ou son nom vous est-il familier du fait de la rue foyalaise éponyme ? Notre vision du conflit et la manière dont nous l'abordons, notre absence et/ou manque d'intérêt à le comprendre, à le résoudre, à en transmettre les apprentissages amènent à s'interroger. Car la manière dont une société accueille et résout ses conflits, sa capacité à en extraire des savoirs mobilisables pour l'émancipation des sien-nes, sont constituantes de l'héritage qu'elle transmet aux générations suivantes.Pour cette raison et pour bien d'autres, il y a donc urgence à ce que nous n'envisagions plus l'histoire martiniquaise comme une matière inerte vouée à des célébrations et commémorations parcellaires et/ou épisodiques, mais que nous y voyions la canopée de savoirs expérientiels mobilisables qu'elle constitue, pour interroger nos rapports contemporains, notre façon de concevoir et de faire société.

Mobiliser l'autorité en situations conflictuelles : cape d'invisibilité, de mise en visibilité, et/ou d'invisibilisations ?

Introduisons ici une notion indispensable à notre réflexion : l'autorité. Voilà un mot qui, en Martinique, se vit plus qu'il ne se dit. Essayons d'en saisir le sens à la lumière du passé, indispensable à la compréhension du présent et à la construction de l'avenir.

Le dictionnaire de l'Académie française nous apprend qu'au XIIe siècle, le mot « autorité » était *auctorité.* Il entendait « texte, écrit authentique[7] ». Au XVIIe siècle, l'« autorité » apparait sous la définition : « puissance légitime sur les inférieurs[8] ». Le siècle suivant, elle devient « puissance légitime, à laquelle on doit être soumis[9] ». Au XIXe et au XXe siècles, l'autorité renvoie au « pouvoir ou droit de commander, d'obliger à quelque chose[10] ». En ce début du XXIe siècle, la définition associée à l'autorité est : « pouvoir ou droit de commander, de contraindre[11] ». À travers les âges, le mot « autorité » semble donc avoir évolué vers une philosophie que l'on pourrait dire coercitive. Pourquoi ? De nombreux-ses chercheur-es se sont penché-es sur la notion d'autorité. Nous mobiliserons ici les travaux de deux d'entre eux/elles : Hannah Arendt, philosophe et théoricienne politique, et Stanley Milgram psychologue social. Les travaux de ces chercheur-es sont ici choisis pour leur pertinence dans le présent contexte, et leur intuitivité.

Dans les années 1960, est publié « La crise de la culture », un ouvrage dans lequel Arendt compile plusieurs articles dont deux auxquels nous faisons ici référence : « Qu'est-ce que l'autorité ? » paru en 1959, et « La crise de l'éducation » paru en 1958. Arendt y interroge respectivement : l'autorité vue par le prisme de la modernité occidentale ; et la transmission entre les générations, questionnant notamment l'autorité éducative des adultes. Arendt s'intéresse aux origines de l'autorité, qui l'amène à la Rome antique. Elle relève alors qu'à cette époque, l'autorité, alors *auctoritas,* « ne repose ni sur le pouvoir ni sur la persuasion, mais sur la référence à une transcendance fondant un ordre accepté de tous[12] ». Pour le formuler autrement, l'autorité désignerait une relation hiérarchique dont celui ou celle qui commande et

celui ou celle qui obéit reconnaissent la légitimité. Cette légitimité admise favorise alors l'obéissance, sans recours à la menace, à la contrainte physique (à la violence), ni à la persuasion par quelque argumentation qui consisterait à influencer la pensée. D'où viendrait cette légitimité ? Selon Arendt, la légitimité qui s'invite dans cette mécanique relationnelle, trouve ses racines dans un passé fondateur transmis notamment, par la tradition et la religion qui assurent sa continuité et lui confèrent « un caractère sacré, indiscutable, absolument respectable[13] ». Pourquoi l'autorité aurait-elle tant changé au fil des siècles ? Pour Arendt, l'Occident s'est éloigné de ce qu'était initialement l'autorité, du fait de la modernité, et notamment de l'ère des Lumières. Selon elle, l'avancée dans la modernité aurait entraîné des remises en question à l'origine de ruptures dans la transmission des héritages ancestraux. Au fil des années, de nouvelles formes d'autorité ont vu le jour, décorrélées de la tradition et du sacré. Ces formes d'autorités portent quelquefois même des violences.

Au début des années 1960, Stanley Milgram mène des travaux sur les mécanismes qui conduisent un individu à obéir à une autorité légitime. La méthode retenue, éthiquement discutable, est singulière puisque l'étude observe un échantillon de personnes à qui un expérimentateur en blouse blanche ordonne d'infliger des chocs électriques de plus en plus intenses, à des personnes qui leur sont inconnues, chaque fois qu'elles commettent une erreur à un test de mémorisation, ce, malgré leurs faux cris de douleur. Milgram relève que celui ou celle qui obéit à l'autorité qu'il ou elle reconnaît légitime, peut se soumettre volontairement par une sorte d'« infantilisme ». Par « infantilisme », Milgram entend « la persistance d'une mentalité et d'une manière d'agir puériles alors même qu'on est censé être devenu adulte[14] ». Scientifiquement, cette forme d'infantilisme est rapprochable de « l'état de minorité » intellectuelle conceptualisé par Emmanuel Kant, célèbre philosophe du siècle des Lumières. Selon Kant, l'état de minorité ne relève pas d'un défaut d'intelligence. Il est question d'un manque de résolution ou décision (en traduction du terme allemand original *Entschließung*) et d'un manque de courage (*Mut*) qui conduisent un individu (celui ou celle qui obéit) à ne pas penser par lui/elle-même, et à s'en remettre à une autorité qu'il laisse penser et décider à sa place. Sa conceptualisation rejoint les travaux de Milgram qui observe que celui ou celle qui obéit devient un-e agent-e qui exécute ce que lui intime l'autorité, même lorsqu'il ou elle n'en voit pas le bienfondé, et/ou que les ordres qu'il ou elle reçoit vont à l'encontre de ses convictions morales. Milgram parle alors d'un « état agentique » qu'il envisage d'origines « naturelle et culturelle[15] ». Il précise que dans cette expérience, « la confiance aveugle en la science[16] » semble avoir remplacé les traditions qu'Arendt relie à la légitimité de l'autorité.

De ces trois analyses, nous pourrions extraire trois mécaniques de l'autorité, aux finalités distinctes : 1- L'invisibilisation, volontaire ou non, de l'obéissant-e : la personne qui obéit s'efface du fait de l'emploi de moyens coercitifs à son encontre (Cf. définitions du dictionnaire); 2- L'invisibilité consentie de l'obéissant-e : l'autorité et la personne qui obéit consentent à coopérer pour servir un ordre établi (Cf. travaux d'Arendt) ; 3- La mise en visibilité de l'autorité, ou sa visibilisation volontaire, par soumission de l'obéissant-e : l'autorité est seule décisionnaire par le retrait consenti de la personne qui obéit, qui ne se donne plus droit de cité (Cf. travaux de Milgram).

Rapportée aux rapports entre « adultes » et « jeunes » en Martinique, la compréhension de ces mécanismes appelle à interroger nos postures et nos pratiques quotidiennes. Quelle(s) forme(s) d'autorité(s) mobilisons-nous ? Pour quelles finalité(s) ? Nous pourrions notamment questionner la façon dont nous interagissons avec les plus jeunes que nous, ou encore la façon dont « les adultes » accueillent les paroles, les expressions de besoins, les aspirations, ou les initiatives « des jeunes » martiniquais-es. Nous pourrions enfin nous demander si l'autorité que nous manifestons aux générations qui nous succèdent est un guide ou une entrave à leur liberté de vivre ? Hannah Arendt disait que « sans guide,

séparé du monde des adultes, livré à lui-même ou à la tyrannie du groupe, l'enfant n'a d'autre alternative que le conformisme ou la délinquance[17] ». Elle appelait alors les adultes à prendre leur pleine responsabilité, notamment éducative, envers les générations suivantes. Mais comment prendre ses responsabilités si l'on se trouve dans un « état agentique » ? « *Sapere aude !* » disait Kant, reprenant Horace pour en faire la devise des Lumières : « Aie le courage de te servir de ton propre entendement[18] ! » … Ou comme diraient nos aïeux et aïeules : « *Dubut !* ».

Que voulons-nous que « la jeunesse » martiniquaise apprenne de l'autorité ?

Voilà une question qui se pose à nous depuis des générations. L'avons-nous entendue ? Voulons-nous l'entendre ? Des étudiant-es de l'OJAM[19] aux dits RVN[20], avons-nous pris le temps d'analyser cette question ? D'opérer un retour sur expériences ? Quelles autorités ont été mobilisées lorsque « la jeunesse » a manifesté sa peur de l'avenir, son désaccord, son désarroi, son effroi…? Quels effets les postures d'autorités employées ont-elles eu sur eux et elles ? Sur la société martiniquaise ?

En Martinique, la conception culturelle de l'autorité, c'est 1 aîné-e = 1 autorité. Chaque aîné qui jalonne la vie d'une personne, quel que soit son âge est une autorité. Ainsi, tant que nous vivrons, et quel que soit notre statut social, Mamie Pauline, Papi Jacques, Papa, Manman, Tonton Édouard ou Tati Jacqueline, seront et feront autorités dans nos vies. Mais alors, quel(s) types d'autorité(s) ? Certes, nous aimons nos proches. Nous leur conférons une autorité légitime. Néanmoins, nous sommes-nous demandé si leurs autorités sont guidantes ou entravantes ? En discutons-nous avec eux/elles ? Nous sentons-nous capables de le faire ? Dans la continuité de ce questionnement, nous sommes-nous demandé quelles autorités nous faisons expériencier à nos enfants, nos neveux et nièces, nos petits-enfants…? Prenons-nous le temps de décrypter notre autorité, nos autorités, seul-e, ou collectivement ? Ce temps réflexif est souhaitable, d'autant que, de l'enfance à l'atteinte de l'âge adulte, l'autorité peut s'étendre jusqu'à Ami Hébert, Amie Suzette ou aux tontons et tatis de l'école. Cela fait beaucoup d'autorités conjuguées. Considérant que nous vivons désormais dans un espace géographique où cohabitent quatre à cinq générations, cette question n'est-elle pas d'importance ?

L'autorité, c'est également l'institution et ses représentations. Des représentations qui ne sont pas fantomatiques. Elles sont bien vivantes puisqu'il s'agit d'hommes et de femmes, aussi perfectibles que chacun-e de nous, avec lesquelles nous interagissons volontairement ou non. Citons ici le personnel éducatif, les enseignant-es, les élu-es, les fonctionnaires, les agent-es de police, les gendarmes, les représentant-es de la justice, les agent-es hospitalier-es, les pompier-es… Le questionnement sur l'autorité s'applique également à ces personnes au service du public. Nous sommes-nous demandé-es comment chacun-e d'entre eux/elles envisage l'autorité ? Savons-nous s'ils et elles y sont ou y ont été sensibilisé-es, voire formé-es ? Cela apparait d'une grande importance puisqu'ils et elles sont chargé-es de missions d'intérêt général. Comment manifestent-ils/elles leurs autorités envers nous : usager-es, bénéficiaires, justiciables… ? Comment l'autorité se vit-elle entre eux/elles ? Comment l'exercent-ils et elles envers les jeunes générations ?

Adossons-y une réflexion complémentaire non moins importante : comment nos enfants reçoivent, perçoivent leurs autorités ? Que produisent ces nombreux mécanismes d'autorités auxquels nos enfants sont exposé-es en eux, en elles ?

Certes, ces questions sont nombreuses, mais elles sont essentielles. Pourquoi ? Parce que c'est de l'ensemble des expérienciations de ces rapports, de ces relations quotidiennes, et non des écrits (légaux ou non) ou des discours qu'émergent les significations réelles de mots qui forment une société et qui

guident vers un bien-vivre ensemble. Des mots comme l'autorité, les règles, la justice, la citoyenneté, la nation… Ils ne s'incarneront pas seuls. C'est à nous tous et toutes de faire naître des apprentissages significatifs qui ne viseront pas l'obtention immédiate d'un comportement (faire obéir), mais la coconstruction durable d'autorités émancipatrices, facilitatrices de l'émergence d'un développement soutenable martiniquais.

La réponse institutionnelle : un apprentissage durable d'autorité(s)

Nous l'avons vu : l'autorité, ou plutôt les autorités, semblent inhérentes à nos vies. Aussi apparait-il utopique de penser nous en séparer ou de faire fi d'elles. Nous pouvons néanmoins retenir de la compréhension de leurs mécanismes que, quels que soient les rôles (autorité et/ou obéissant-e) que nous y endossons, il est également question de valeurs dont nous considérons ici trois notables : la confiance, la responsabilité, et le respect *lyanné* dans chaque rouage de la mécanique d'autorité. À l'instar d'une recette de pain au beurre de Tati Maryse, un dosage mal maîtrisé d'un ou de plusieurs de ces ingrédients donne naissance à un produit inattendu, un produit dont il est difficile de prévoir les effets sur le moment et au-delà. C'est le cas d'autorités opérées par la contrainte, voire par différentes formes de violences usitées par des tenant-es de pouvoirs, notamment de pouvoirs normatifs. Prenons le temps ici de rappeler que l'objet de cette réflexion n'est pas d'accuser, mais de contribuer à éclairer des processus humains prégnants, qui impliquent « des jeunes ». Cela étant fait, cherchons à comprendre pourquoi, dans le cas général, des institutions mobilisent la contrainte, voire la violence à l'endroit de ce groupe social.

Mobilisons une ressource institutionnelle. En 2024, une étude UNICEF Innocenti[21] menée à travers le monde, révèle que les protestations, au même titre que les pétitions et les boycotts, constituent une forme d'engagement politique importante pour « les jeunes » qui y voient un moyen d'exercer leur citoyenneté et d'exprimer leurs aspirations politiques. Ces protestations sont généralement non violentes. L'UNICEF constate qu'elles sont néanmoins plus susceptibles de recevoir des réponses institutionnelles répressives. Pourquoi donc apporter des réponses violentes à des actions non violentes ? Selon les auteur-es de ce rapport, les institutions perçoivent les mobilisations de masse « des jeunes » comme des troubles à l'ordre public ou du désordre. Pourtant, les données examinées contredisent cette lecture institutionnelle qui laisse à croire que les jeunes manifestant-es seraient plus indiscipliné-es, menaçant-es, ou violent-es que leurs pair-es plus âgé-es. Il est donc plus question d'une perception négative « des jeunes ». On pourrait ici déduire que la lecture des institutions concernées donne lieu à des comportements âgistes fondés, par définition, sur des stéréotypes et des préjugés. L'âgisme est une fabrique de discriminations qui nuit à la citoyenneté et plus largement à la démocratie. Ne pourrions-nous pas également questionner ces réponses répressives d'institutions par leurs conceptions de l'autorité ?

Recentrons notre champ de réflexion sur le cas martiniquais. Prenons comme illustration la réponse répressive faite récemment aux lycéen-nes. Éclairons-la de notre histoire. Que produit et/ou que pourrait produire une doctrine autoritaire répressive des institutions chez les « jeunes » ? Trois issues apparaissent possibles : 1- Celle d'une fragilisation voire d'une rupture durable de la confiance envers les institutions ; 2- Celle d'une démobilisation ou, à l'inverse, d'un durcissement de l'engagement ; 3- Celle de l'apprentissage du dialogue ou de l'escalade. Chacune de ces issues potentielles est lourde de conséquences. Comme le laisse entendre le bruit politico-médiatique qui envahit nos espaces, la vision étatique perçue comme légitime au sommet de nos gouvernant-es serait de confondre autorité, pouvoir, domination et violence dans un *bidim migannaj*. Si cela s'avérait fondé, il serait bon que nous rappelions à celles et ceux à qui nous avons donné le pouvoir de gouverner, et non de régner, que pouvoir contraindre ou réprimer ne suffit pas à faire autorité ; et qu'exercer légalement des mandats ne saurait les

dispenser d'une légitimité, telle qu'elle est comprise et reconnue par les citoyens et citoyennes que sont chacun, chacune de nous.

Panser/Penser l'autorité par la diversalité

La Martinique est une terre riche et singulière. C'est une terre de contrastes, pétrie de coexistences de contradictions. Elle est le berceau d'hybridités nées de la violence de la créolisation historique, qui font sa force et la fragilisent à la fois. Eu égard aux perspectives et aux scénarios prospectifs pour la Martinique, ces caractéristiques ne devraient pas changer avant de nombreuses générations. Aussi, si nous souhaitons vivre chez nous en toute quiétude, il n'apparaît d'autres choix que celui d'apprendre à vivre ensemble, et non plus d'exister les un-es à côté des autres. Nous devons faire société, pour, un jour peut-être, faire peuple. Faire société, ce n'est pas se conformer à un modèle, à une règle-reine, se renier, ou effacer ses singularités au profit du groupe. Faire société, c'est prendre le temps de se rencontrer, de communiquer, de faire preuve d'altérité. C'est-à-dire d'accepter l'autre en tant que l'être singulier qu'il est, qu'elle est. Un être qui, bien que partageant des codes, une histoire, une culture… avec moi, ne saurait jamais être moi. Faire société, pour nous, Martiniquais-es, consisterait à entrer dans la diversalité[22] et dans la poétique du Divers de Glissant[23] : penser et construire du commun dans la pluralité, sans dissoudre nos différences. Faire société consisterait à valoriser les capacités de « la jeunesse » au même titre que celles de tout-e autre Martiniquais-e ; à développer le pouvoir d'agir de chacun-e en leur permettant d'être acteur-rice d'un projet partagé. Mais faire société ne se déclare pas, ne se décrète pas. Faire société suppose que nous nous engagions dans une démarche volontaire, individuelle et collective de coconstruction. Nous pourrions ici engager ce qui en serait le premier pas : nous questionner, faire preuve d'introspection, « apprendre pour comprendre et entreprendre »[24] en conscience. Chemin faisant, peut-être trouverons-nous auprès des enfants de la Martinique désireux-ses de s'y investir, les ressources nécessaires au grand rebond socioéconomique dont notre île a besoin. Je nous le souhaite.

Pour terminer, j'aimerais vous soumettre quelques mots de Frantz Fanon, dont l'entame vous est peut-être familière. Mais avez-vous pris le temps de la lecture du passage entier ? Avez-vous pris le temps de le contextualiser ? Avez-vous pris le temps de le comprendre ? Fanon disait :

> « Chaque génération doit dans une relative opacité découvrir sa mission, la remplir ou la trahir. Dans les pays sous-développés les générations précédentes ont à la fois résisté au travail d'érosion poursuivi par le colonialisme et préparé le mûrissement de luttes actuelles. Il nous faut perdre l'habitude, maintenant que nous sommes au cœur du combat, de minimiser l'action de nos pères ou de feindre l'incompréhension devant leur silence ou leur passivité. Ils se sont battus comme ils pouvaient, avec les armes qu'ils possédaient alors et si les échos de leur lutte n'ont pas retenti sur l'arène internationale. Il faut en voir la raison moins dans l'absence d'héroïsme que dans une situation internationale fondamentalement différente. Il a fallu que plus d'un colonisé dise "ça ne peut plus durer". Il a fallu que plus d'une tribu se rebelle, il a fallu plus d'une jacquerie matée, plus d'une manifestation réprimée pour que nous puissions aujourd'hui tenir tête avec cette certitude dans la victoire.
>
> Notre mission historique, à nous qui avons pris la décision de briser les reins du colonialisme, est d'ordonner toutes les révoltes, tous les actes désespérés, toutes les tentatives avortées ou noyées dans le sang.
>
> Nous analyserons dans ce chapitre le problème, que l'on sent fondamental, de la légitimité de la revendication d'une nation. […] »

Frantz Fanon, Les damnés de la terre, La Découverte, 2002 (première édition 1961)

La légitimité… Voilà une autre notion à questionner. Pensez-vous que nos « jeunes » et les générations à venir nous l'octroieront par tradition, par crainte du sacré ? Ou nous employons-nous dès aujourd'hui à écouter et à légitimer leurs voix qui, de génération en génération, résonneront, même sous le poids de la répression… ?

NOTES

1. Citation attribuée à Franz Kafka par Gustav Janouch, Janouch, G. (1951). *Gespräche mit Kafka: Erinnerungen und Aufzeichnungen*. S. Fischer.
2. « Ce terme est entré dans le langage courant et désigne ce que ni les sciences politiques, ni la sociologie, ni la psychologie n'arrivent à caractériser avec leurs propres termes. » Citation de Frédérique Leichter-Flack, Sorbier, M. (2021, 29 mars). *Pourquoi qualifie-t-on notre quotidien de « kafkaïen » ?* [Épisode de podcast]. Dans *Affaire en cours*. France Culture. https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/affaire-en-cours/pourquoi-qualifie-t-on-notre-quotidien-de-kafkaien-3212819
3. « Ensemble des facultés intellectuelles, des capacités mentales d'une personne. », Dictionnaire de l'Académie française
4. Entendu au sens de « raisonner ». Selon une définition de Nicolas Figay (2026) : « Raisonner, c'est l'activité par laquelle l'esprit relie des idées pour arriver à une conclusion ». C'est « prendre des informations, explicites ou implicites, les transformer selon des règles plus ou moins logiques, influencées par nos perceptions, notre culture et notre langage, afin de produire une conclusion, une explication ou une décision. »
5. VYGOTSKI Lev. *Histoire du développement des fonctions psychiques supérieures*, traduit du russe par F. et L. Sève. Paris : La Dispute, 2014, 600 p.
6. Le conflit est ici entendu au sens de l'EPMN-CPMN : « la conséquence d'une ignorance de savoir conduire autrement un projet relationnel », Lascoux Jean-Louis, (2021), Formations médiations comparées, https://www.linkedin.com/pulse/formations-médiation-comparées-jean-louis-lascoux-/

6 bis. Collovald, A. (2013). Les dominations. *Savoir/Agir*, *26*(4), 9–10. https://doi.org/10.3917/sava.026.0009

7. Dictionnaire de l'Académie française, 2024, 9e édition
8. Dictionnaire de l'Académie française, 1694, 1re édition, tome 1, p.73
9. Dictionnaire de l'Académie française, 1798, 5e édition, tome 1, p.103
10. Dictionnaire de l'Académie française, 1878, 7e édition, tome 1, p.130 et Dictionnaire de l'Académie française, 8e édition, tome 1, p.102-103
11. Dictionnaire de l'Académie française, 2024, 9e édition
12. Encyclopaedia Universalis. La crise de la culture : Hannah Arendt. Les fiches de lecture, p. 7. Kindle Edition.
13. Weebly. (s.d.) Qu'est-ce que l'autorité ?. https://minerve.weebly.com/uploads/3/8/5/5/38551153/quest-ce_que_lautorité.pdf
14. *Ibid*, p.4
15. *Ibid*, p.4
16. *Ibid*, p.3
17. Encyclopaedia Universalis, La crise de la culture : Hannah Arendt. Les fiches de lecture, p. 8, Kindle Edition.
18. Kant. *Réponse à la question : Qu'est-ce que les Lumières ? (*1784). Flammarion. 1991, http://lvc.philo.free.fr/Kant-Lumieres.pdf
19. Organisation de la Jeunesse Anticolonialiste de la Martinique
20. Rouge-Vert-Noir
21. Youth Protests and Polycrisis 2024. (2024). UNICEF Innocenti, Global office of research and foresight. https://www.unicef.org/innocenti/media/7761/file/UNICEF-Innocenti-Youth-Protests-and-the-Polycrisis-%20report.pdf
22. Heidmann, U. (2019). Traduire la diversalité et la différenciation. In U. Lehmkuhl & L. Schowalter (Eds.), Translating diversity: Concepts, practices, and politics (Vol. 4). Waxmann
23. Glissant, É. (1996). *Introduction à une poétique du Divers*. Gallimard.
24. Triptyque emprunté à l'association martiniquaise HUMA(I)N (RE)SOURCES (HRS), https://hrsmatinik.org.

NOTES DE LA PRÉSENTATION

1. Selon les collectifs, chiffre annoncé lors de la rencontre du 15 septembre 2026 à la Maison des syndicats. Relais de la rencontre sur Facebook.
2. Mobilisations lycéennes dans les cinq territoires. Pour Mayotte et la Guyane, voir *Le Monde*, 21 octobre 2026 ; pour la Guadeloupe, RCI, 5 octobre 2026 ; pour la Martinique, RCI, 3 octobre 2026 ; pour La Réunion, *Ouest-France*, sur la mobilisation du 17 octobre 2026.

NOTE D’ARNAUD RANSAY

1. « La violence compte parmi les défis de santé publique et se définit comme étant la menace ou l’utilisation intentionnelle de la force physique ou du pouvoir contre soi-même, contre autrui ou contre un groupe ou une communauté, qui entraîne ou risque fortement d’entraîner un traumatisme, un décès, des dommages psychologiques, un maldéveloppement ou une carence. », Définition de l’Organisation Mondiale de la Santé. Région Méditerranée orientale, https://www.emro.who.int/fr/violence-injuries-disabilities/violence/

SOURCES DE LA LETTRE D’ARNAUD RANSAY

Le mouvement lycéen d’octobre 2026

RCI, « Mobilisations lycéennes : syndicats et la FCPE soutiennent les revendications » (3 octobre 2026)

ZayActu, « Fortes tensions devant plusieurs lycées » (2 octobre 2026)

Cap Infos, « Mouvement lycéen : cinq établissements fermés en Martinique » (6 octobre 2026)

Martinique la 1ère, « Ils ne nous écoutent pas donc on brûle pour montrer qu’on est là »

Martinique la 1ère, « 36 interpellations depuis le début du mouvement, dont une majorité de mineurs »

Martinique la 1ère, « Nous vérifions si les gardes à vue sont justifiées » : le bâtonnier renforce sa garde pénale

ZayActu, « La rectrice annonce plusieurs mesures et fixe des échéances »

Antilla, « Mouvement des lycéens en Martinique » (8 octobre 2026)

RCI, « La CTM et l’académie reçoivent les lycéens » (15 octobre 2026)

Le contexte national

Café pédagogique, « 18 enquêtes confiées à l’IGPN après des violences policières présumées » (8 octobre 2026)

L’histoire

Assemblée nationale, résolution du 29 novembre 2016 pour rendre justice aux victimes de la répression de la Commune de Paris de 1871

Une autre histoire, « Martinique : les événements de décembre 1959 »

RCI, « Émeutes de décembre 59 et de mai 67 : le rapport Stora charge l’État »

Reflets du Sud · refletsdusud.blog · ISSN 3131-8932
Média indépendant et autofinancé. Le soutenir : fr.tipeee.com/reflets-du-sud